

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/03/2007 - Convocation du 12/03/2007  
Compte rendu affiché le : 29/03/2007

Président de séance : M. Paul LAFFLY  
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	21
Votants	25

**Présents :** M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; Mme BROSSARD; Mme GLATARD; Mme WYMAN; Mme MARMONIER; Mme BERRA; M. GONDELAUD; M. FORGET; M. CHRETIN; Mme DESVIGNES; Mme PERRIN; M. MACHURAT; M. BELLOT

**Absents représentés :** M. MEYER (pouvoir à M. POINT); Mlle MILLET (pouvoir à M. MACHURAT); Mme ZUILI (pouvoir à Mme GUERIN); Mlle VEYRIER (pouvoir à Mme WYMAN)

**Absents :** M. GOSSET; M. FERNANDES; Mme LABASOR; M. BOUREZG.

## **Objet : Subvention exceptionnelle - Association de Gestion de Centre Ville**

Il est rappelé à l'Assemblée le programme de recrutement de 4 volontaires service civil par l'Association de Gestion de Centre Ville.

Afin de prendre exemple sur une expérience similaire, l'association a organisé un voyage en Belgique dans une commune ayant déjà mis en place ce dispositif.

Deux agents communaux ont également participé à ce déplacement car une coordination sera nécessaire entre les services communaux et l'association.

Aussi, l'association sollicite une subvention exceptionnelle de 431 € dans le cadre de ce déplacement.

## **Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget Primitif 2007,
- **ACCORDE une subvention exceptionnelle de 431 € à l'Association de Gestion de Centre Ville,**
- **PRECISE que cette dépense est prévue à l'article 6574 du Budget Communal,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à la présente décision.**

*Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.*

Pour Extrait Conforme,  
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,  
Le 22 mars 2007  
Le Maire,  
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le 02/04/2007  
Publication ou affichage du 02/04/2007  
Paul LAFFLY,  
Maire.